

## Informations de base

**2025/2703(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Polluants organiques persistants: UV-328

Complétant [2018/0070\(COD\)](#)

### Subject

3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile

3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau

3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures

3.70.06 Pollution du sol, dégradation

3.70.09 Pollution transfrontière

3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers

3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)

3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Informations complémentaires

**Source**

**Document**

**Date**

Commission européenne

[EUR-Lex](#)